

# Des statuts sur mesure pour mon association

Construire et faire vivre une gouvernance collective  
et démocratique dans son association

## Objectifs :

- Comprendre le cadre réglementaire de la loi 1901 et son décret
- Construire un modèle de gouvernance cohérent et opérationnel, adapté à son association
- Rédiger ou retravailler les statuts de son association

## Contenus :

- ✓ La loi 1901 et son décret d'application, les particularités du statut associatif
- ✓ Particularité des projets collectifs et bénévoles : mobiliser des bénévoles, partager le projet...
- ✓ Le fonctionnement démocratique : modalités de prise de décision, transparence...
- ✓ La responsabilité des dirigeant-es
- ✓ Les statuts, le règlement intérieur : comment les construire et les rédiger
- ✓ Formalités administratives de déclaration et modification

Programme détaillé en page 4

**Public cible :** porteur·ses de projets, bénévoles, salarié·es, dirigeant·es du secteur associatif.

## Informations pratiques :

**Durée et modalités :** 2 jours (14h) en présentiel. Participation à l'ensemble du module indispensable.

**Dates :** 19 et 20 février 2024 de 9h à 17h.

**Lieu :** maison des associations de Mons-en-Barœul, 8ter Rue d'Alsace 59370 Mons-en-Barœul

## Tarifs :

- **Salarié-es** : 840 € pour les 2 jours. Ce coût peut être intégralement pris en charge par votre OPCO (sous réserve de leur accord). Contactez-nous pour en savoir plus et obtenir notre appui pour le montage du dossier.
- **Bénévoles et porteur-ses de projets** : formation gratuite pour les participant-es, les coûts sont intégralement pris en charge par nos partenaires. Une caution est demandée à l'inscription.

## Inscriptions :

### Bénévoles et porteur-ses de projets

1. **Préinscription** : sur notre site internet ou par téléphone  
**Délais** : jusqu'à **une semaine** avant le début de la formation. N'hésitez pas anticiper. Si la formation est complète, vous serez sur liste complémentaire.
2. **Confirmation** : Maillage vous recontacte et vous envoie la convention de formation  
**Délais** : dans les **7 jours ouvrés** suivant votre préinscription.
3. **Validation** : en nous transmettant la convention signée et en versant une caution de 20€ par chèque (non encaissé) ou espèces qui vous sera restituée.  
**Délais** : si nous n'avons pas reçu les éléments **deux semaines** après la confirmation, nous libèrerons la place pour un-e autre participant-e

### Salarié-es

1. **Préinscription** : sur notre site internet ou par téléphone  
**Délais** : le plus tôt possible car l'instruction par votre OPCO peut prendre du temps.
2. **Constitution du dossier** : Maillage vous recontacte et vous transmet un devis et un programme détaillé  
**Délais** : dans les **7 jours ouvrés** suivant votre préinscription.
3. **Demande de prise en charge** : l'employeur effectue une demande à son OPCO (nous pouvons vous accompagner dans cette démarche). A réception de l'accord, vous le transmettez à Maillage.  
**Délais** : l'OPCO peut mettre jusqu'à 1 mois...
4. **Confirmation** : Maillage vous envoie la convention de formation  
**Délais** : dans les **7 jours ouvrés**
5. **Validation** : en nous transmettant la convention signée  
**Délais** : si nous n'avons pas reçu les éléments **deux semaines** après la confirmation, nous libèrerons la place pour un-e autre participant-e

## Participant-es :

Les groupes sont composés de 5 personnes minimum et 10 personnes maximum.

**Pré-requis** : formation ouverte à tou-tes, accessible et ne nécessitant pas de pré-requis.

**Accessibilité et adaptation** : si vous avez des besoins spécifiques concernant l'organisation ou le déroulement de la formation, n'hésitez pas à nous en faire part. Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter pour échanger sur les adaptations nécessaires.

## Approche pédagogique et supports :

Maillage développe ses activités dans une démarche d'éducation populaire, avec une attention particulière portée à l'**accessibilité**, l'**adaptation** et l'**échange** entre participant·es.

Au cours des formations, le·a formateur·rice alterne entre théorie et pratique. Des séquences de travail sont prévues pour une **mise en pratique** des contenus de formation.

**Les supports utilisés** : outils visuels et pédagogiques, animations participatives, exemples de documents, études de cas... Des ouvrages peuvent être mis à disposition pendant la formation.

Le·a formateur·trice diffuse les supports au cours de la formation, par mail ou en version papier sur demande. Des documents complémentaires peuvent également être transmis.

## Évaluation et contrôle des connaissances :

**Évaluation des acquis** : par le biais d'une auto-évaluation en fin de formation, et au cours de la formation lors d'échanges réguliers avec le·a formateur·trice et d'exercices pratiques

### Recueil de satisfaction

- ✓ **En fin de journée** au moyen d'**outils ludiques et anonymes**.
- ✓ **En fin de session** : via un questionnaire écrit détaillé et anonyme et un tour de table.
- ✓ **Dans les 3 à 6 mois suivant la fin de la formation**, un questionnaire est envoyé aux participant·es afin de les interroger sur l'application concrète des contenus de formation.

## Le formateur

**Sylvain Masclet**, chargé de mission accompagnement-formation.

[sylvain.mascllet@maillage.asso.fr](mailto:sylvain.mascllet@maillage.asso.fr) - 07 71 37 01 62



Issu d'une formation initiale en sociologie, il rejoint l'équipe de Maillage en 2006. Il a été formé au métier d'accompagnateur par les deux fondatrices de l'association, il a pu expérimenter à leurs côtés pendant plusieurs années. Il a également enrichi sa pratique par son implication associative bénévole, principalement dans le secteur culturel. Ses compétences se développent également par la formation continue : méthodologie de projet, animation de réunion et dynamiques de groupe, statuts de l'ESS etc. Au-delà de ses missions quotidiennes d'accompagnement des porteur·ses de projets, de conception et animation de modules de formation, il s'implique dans le co-pilotage de Maillage dans le cadre de la gouvernance partagée.

## Programme détaillé

	MATIN	APRES-MIDI
<b>JOUR 1</b>	Accueil, organisation, modalités pratiques Interconnaissance. Recueil des attentes. La loi 1901 et son décret Pourquoi choisir le statut associatif	Mobilisation et l'implication des bénévoles. La responsabilité des dirigeant-es Fonctionnement collectif démocratique : les modèles de gouvernance dans une association <u>Cas pratiques</u>
<b>JOUR 2</b>	Les statuts et le règlement intérieur : forme, contenu, bonnes pratiques, points de vigilance etc. <u>Etude de cas</u>	Vie associative : assemblée générales, vie des instance, adhésions... Formalités de déclaration et de modification.

Le programme peut être amené à évoluer. Les cas pratiques prennent notamment la forme de temps de travaux de groupe sur les outils et projet des participant·es

## Contacts et informations administratives



**Référente pédagogique :**

Audrey Le Coutour,  
audrey.lecoutour@maillage.asso.fr  
06 25 98 48 20



**Référente administrative :**

Blandine Bartkowiak,  
blandine.bartkowiak@maillage.asso.fr  
03 20 15 14 18

Organisme déclaré sous le n° **3159 07457 59** auprès du préfet de région des Hauts-de-France  
5 Allée Léonard de Vinci, 59000 Lille. N° Siret 433 115 813 00068